



APPEL À CANDIDATURES : REFERENT DEPARTEMENTAL DECROCHAGE SCOLAIRE (RDDS 13)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : M. MATHON - directeur académique adjoint - loic.mathon@ac-aix-marseille.fr
M. PASQUIER - chef du bureau de la mobilité - Tél : 04 42 91 70 70 - mvt2027@ac-aix-marseille.fr

Dans le cadre du plan « Marseille en Grand », un poste de référent départemental décrochage scolaire (RDDS) pour le département des Bouches-du-Rhône est à pourvoir pour l'année scolaire 2026-2027.

Ce poste est ouvert aux personnels appartenant au corps des conseillers principaux d'éducation (CPE).

Les candidatures composées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'un avis circonstancié du supérieur hiérarchique doivent être adressées, par la voie hiérarchique, dans les 15 jours suivant la parution du présent appel à candidatures à :

Monsieur Loïc MATHON, directeur académique adjoint : loic.mathon@ac-aix-marseille.fr

Objet du courriel : Candidature RDDS 13 2026-2027

Vous trouverez en annexe la fiche de poste ainsi que les modalités détaillées de candidature, d'affectation et d'exercice.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Marseille en grand : référent Départemental Décrochage Scolaire (RDDS 13)

Lieu d'exercice	DSDEN 13 à Marseille
Discipline de poste concerné	Prévention du décrochage – développement de la persévérance scolaire
Missions	Sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du directeur académique et en relation avec la DRAIO, le référent départemental décrochage scolaire porte la déclinaison départementale de la politique nationale et de la région académique de persévérance scolaire. À ce titre, il assure la mise en œuvre et le suivi des microstructures. En lien avec les acteurs académiques, il coordonne les différents dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire dans le département, à savoir : les structures de retour à l'école (SRE), les dispositifs relais, les microstructures, etc.. Il est membre du COPIL « Persévérance Scolaire » piloté par le DAASEN en charge de la persévérance scolaire et des IEN-IO de la DSDEN 13. Sa mission s'inscrit en cohérence avec celle de cette équipe départementale.
Statut/ Catégorie	CPE titulaire de l'académie d'Aix-Marseille
Nombre d'heures	Le poste est à temps plein (1607 heures par an) – Décharge complète annuelle avec possibilité de reconduction.
Activités	Mise en œuvre de la politique ministérielle et de région académique de persévérance scolaire. Participation à la réflexion sur la répartition territoriale des microstructures et des dispositifs relais en fonction des besoins et affectation des élèves dans ces dispositifs en lien avec la division des élèves de la DSDEN. Animation et suivi, en lien avec les chefs d'établissement concernés : - des microstructures ; - des autres actions et dispositifs de lutte contre le décrochage : dispositifs relais, etc. ; - des enseignants coordonnateurs des dispositifs relais, SRE, microstructures. Pilotage du GPDS départemental. Pilotage des différentes commissions d'affectation en dispositif relais et microstructures de la DSDEN. En lien avec l'équipe Persévérance solaire, suivi et supervision des commissions d'admission dans les FOQUALE et suivi de l'application TAFF. En cohérence avec la politique régionale portée par la DRAIO, accompagnement du déploiement des GPDS de réseau, notamment inter-degrés. Accompagnement et formation des enseignants des différents dispositifs et contribution à la formation des RDS. Organisation des séminaires « Persévérance scolaire » du département. Développement des partenariats avec les autres administrations, les collectivités territoriales et les associations. Elaboration d'outils et indicateurs de pilotage et de suivi (effectifs, budgets, suivi du personnel, des élèves)
Connaissances particulières	Très bonne connaissance du système éducatif et de ses missions, des textes officiels sur le décrochage. Bonne connaissance des dispositifs et enjeux de la lutte contre le décrochage. Bonne connaissance de l'enseignement pour les publics décrocheurs ou décrochés.
Compétences	Agir et représenter le DASEN et l'institution avec pertinence et loyauté. Organiser le travail en équipe. Développer les partenariats. Rédiger notes, synthèses et bilans. Réactivité et disponibilité. Maîtrise des outils informatiques et de communication. Mobilité géographique au sein du département.
Régime indemnitaire	Groupe 2 de la grille indemnitaire académique des chargés de mission, soit 834 € mensuel Cf bulletin académique 976 du 17 juillet 2023 -
Modalités de candidature	Les personnes intéressées sont invitées : A faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse suivante : loic.mathon@ac-aix-marseille.fr dans les 15 jours suivant la publication du présent appel à candidatures. Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AVIS DE L'INSPECTION - CANDIDATURE RDDS 13
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

Renseignements concernant le candidat			
Nom :			
Prénom :			
Établissement d'exercice :			
Avis de l'inspection			
☐ Très favorable	☐ Favorable	☐ Sans opposition	☐ Défavorable
Fait à le		Nom(s) Qualité(s) : Signature	